

[site Internet http:// equidence.org / index.htm](http://equidence.org/index.htm)

[retour au sommaire de la Colonisation du Proche-Orient et du monde](#), partie 5 : Divers.

[retour au sommaire des Nouveautés sur ce site](#)

**Nom de ce fichier : " bot.htm "**

**Première partie : lettre au procureur de Paris Yves Bot.**

**Seconde partie : copie d'un article d'Actualité Juive, du 23 octobre 2003, rendant compte du colloque relatif à l'antisémitisme, au terrorisme, et accessoirement au racisme, où l'anti-sionisme est assimilé à l'antisémitisme pour Shmuel Trigano et Georges Elia Sarfaty, et au génocide de la population juive, pour Irwin Coder, un parlementaire canadien. Ce qui signifie que dénoncer le génocide par les Juifs sionistes des arabes de Palestine, revient pour certains Juifs sionistes à opérer un génocide sur la population juive mondiale.**

Michel Dakar, E.D.E. à :

M. Yves Bot, procureur de la République de Paris

Paris, le 18 novembre 2003

Monsieur,

J'ai appris que vous aviez participé à un colloque du 15 au 17 octobre 2003, organisé par l'association internationale des juristes juifs, dont le sujet était : " Terrorisme international, racisme, antisémitisme : un défi au Droit, quelles réponses et quelles stratégies ? ".

A ce colloque était présent M. Aharon Barak, président de la Cour suprême d'Israël, qui a déclaré qu'il n'y aura " pas de lois, ni de décisions de justice, sans respect des Droits de l'homme ".

Je suis choqué que le responsable du ministère public de Paris se prêle à cette sinistre mascarade.

Au préalable, je relève la totale incompatibilité entre la notion de Droits de l'homme, qui est universaliste, et un colloque organisé par une association communautaire, qui discrimine donc une partie de l'humanité, les Juifs.

M. Barak préside la plus haute instance judiciaire d'un Etat qui met en œuvre un génocide.

M. Barak a une fonction de légitimation de ce génocide, et l'objet réel de ce colloque

n'était autre que de masquer ce génocide, en recouvrant les bourreaux, de la peau de leurs victimes.

Vous êtes devenu complice de la perpétuation du génocide du peuple palestinien, Monsieur Yves Bot, en vous étant prêté à cette farce macabre.

L'histoire vous jugera, comme elle a jugé les magistrats qui ont participé aux sections spéciales sous Philippe Pétain.

Il n'y aura pas d'oubli, et telle la tunique de Nessus, cette peau de leurs victimes dont se parent les génocidaires juifs sionistes, les brûlera jusqu'à la mort, sans qu'ils puissent la retirer. Craignez de même de vous trouver brûlé.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

L.R.A.R. n° 6303 7946 4FR à : Palais de justice de Paris, Tribunal de grande instance, M. le procureur de la République Yves Bot, 4 bvd du Palais, 75001 Paris.

### Traduction anglaise (à venir)

**Décryptage**

## Terrorisme, racisme et antisémitisme

*Un Colloque, organisé par l'Association Internationale des Juristes Juifs -AIJJ- a réuni à Paris des spécialistes de ces questions venus d'une quinzaine de pays.*

**G**rande annonce du Garde des Sceaux, Dominique Perben, pour l'occasion : chaque Cour d'Appel va confier la coordination de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à un magistrat du Parquet général.

Le Procureur de la République, Yves Bot, soulignait que face «au cadre parfois très contraignant de la

loi, la jurisprudence française fait des efforts pour adapter ses décisions à l'évolution des formes du racisme.» Il annonçait des «avances significatives d'ici à la fin de l'année» avec le Recorat pour préserver «l'espace de justice et de liberté qui est l'un des piliers de l'Union Européenne.»

Le Juge Hadassa Ben Itto, présidente de l'AIJJ, les universitaires

Shmuel Trigano et Georges Elia Sarfaty, ont décrit un antisémitisme parent proche d'un anti-sionisme qui se prétend vertueux. Mais n'est qu'une forme de «génocide» pour le parlementaire canadien Irwin Cotler.

Et l'ONU, comme de nombreuses ONG et des pays comme la France ignorent trop souvent la réalité, accablant Israël, estime l'universitaire Anne Bayefsky.

Quant au terrorisme, il remet en cause la souveraineté des pays, explique Francis Rosenstiel, Ambassadeur de bonne volonté du Conseil de l'Europe et il «a pris nos sociétés démocratiques au piège», estime Jo

seph Roubache, Président du Comité français de l'AIJJ.

Les lois ont évolué en France grâce à l'action de Françoise Rudetzki, présidente de «SOS Attentats, SOS Terrorisme.» Combat récompensé par le «Diplôme d'Honneur René Cassin.» Mais pas de lois ni de décisions de justice sans respect des Droits de l'Homme a rappelé Aharon Barak, président de la Cour Suprême d'Israël. L'universitaire Ruth Wedgwood expliquant combien un tel équilibre est parfois difficile.

**H.K.-L.**

---

24

N° 816 DU 23 OCTOBRE 2003